



SAINTE-COLOMBE

AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS FOUSSO ET PETITS JARDINS



Depuis toujours, les habitants de Sainte-Colombe connaissent le petit chemin qui serpentait, bordé par deux murets en pierre, entre des espaces occupés d'un côté, par un grand terrain vague, dit le Foussou et de l'autre côté par des jardins potagers : le bien-nommé chemin des Petits Jardins !

HISTORIQUE :

La municipalité a très tôt pris conscience que l'espace urbain était très limité dans la commune et qu'il était important que l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers dans les quelques zones encore non construites. Le chemin des Petits Jardins et ses terrains attenants sont apparus comme la zone à protéger et à développer, les besoins en logements et en équipements collectifs étant déjà bien identifiés.

La municipalité a donc d'abord acquis le terrain du " Foussou " en 2005 avec l'idée d'y implanter un nouveau centre de secours des pompiers, la caserne située alors le long de la RD 386 étant devenue trop petite et trop vétuste. Les études préliminaires lancées pour l'implantation du futur centre de secours ont fait apparaître que la zone alors occupée par des " Petits Jardins " se trouverait un peu reléguée en arrière plan et que l'éventuel développement de ce terrain amènerait à construire des habitations le long de la voie ferrée, ce qui ne

serait pas particulièrement souhaitable pour le confort des futurs habitants.

L'idée a donc germé d'implanter le futur centre de secours le long de la voie ferrée, ce qui impliquait que la commune maîtrise la totalité des sols du quartier des Petits Jardins. **La municipalité s'est donc portée acquéreur des terrains concernés au cours de l'année 2012.** Une fois devenue propriétaire des deux terrains, la commune a pu engager les études visant à établir un projet d'urbanisme cohérent et équilibré pour le Foussou et les Petits Jardins. **Le projet final d'urbanisme a été validé lors du mandat municipal 2008-2014.**

PREMIER ACTE

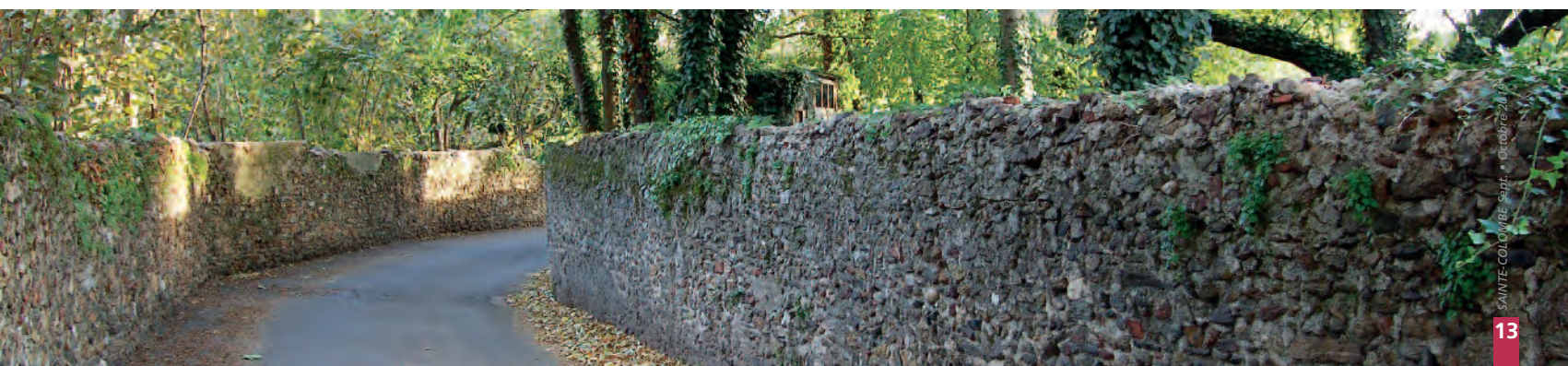
Le premier acte a consisté à réaliser un giratoire au débouché de la rue Trénel sur la RD 386 sur lequel viendrait se greffer la nouvelle rue des Petits Jardins, appelée à desservir le centre de secours du S.D.M.I.S. et les habitations à construire sur les terrains du Foussou et des Petits Jardins.



Aménagement du giratoire de la RD 386 et la rue Trénel - Juillet 2011



Chemin des Petits Jardins en cours d'aménagement



FOUILLES PRÉVENTIVES

Au cours du printemps 2015, le défrichage du terrain des Petits Jardins a été effectué pour faciliter les fouilles préventives demandées par la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) avant la réalisation des voiries et des réseaux nécessaires pour la caserne du SDMIS. En effet, le site de la Sainte-Colombe d'aujourd'hui était au début de l'ère chrétienne un quartier à part entière de la ville gallo-romaine de Vienne et, avant de creuser le moindre trou dans le sol, il faut procéder à des fouilles dites préventives, dont l'objet est de rechercher par sondages si des vestiges gallo-romains se trouvent ou pas dans la parcelle fouillée. **Ces fouilles préventives ont eu lieu au deuxième semestre 2016** : pour cela, de larges tranchées ont été ouvertes et minutieusement fouillées. Sans surprise, les archéologues ont trouvé égouts, fours, murs de soutènement, tessons de poterie attestant de la présence à l'ère gallo-romaine d'un quartier entier d'habitation de la Vienne antique. Plusieurs mosaïques ont été déposées et stockées au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal. Cette opération, financée par la commune, a coûté 120 000 euros.

DEUXIÈME ACTE

L'ancien terrain des Petits Jardins a été remodelé pour permettre de disposer d'un espace apte à accueillir une voirie, divers immeubles d'habitation et la caserne des pompiers. **En janvier 2017**, les voies de circulation ont ensuite été tracées et les divers réseaux mis en place : canalisations d'arrivée d'eau et de gaz, canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales en séparatif bien sûr, mise en place des fourreaux d'arrivée de l'électricité et des télécommunications. Les voies de circulation ont ensuite été bordées de trottoirs et recouvertes d'un enrobé.

• Pour desservir ce nouveau secteur, la construction d'une nouvelle rue des Petits Jardins, parallèle à l'actuel chemin des Petits Jardins, a été entreprise. L'ancien chemin des Petits Jardins est réservé aux déplacements dits en mode doux.

• Conformément à la loi sur l'Eau, un espace de collecte et de stockage des eaux pluviales a été aménagé.

LE FOUSSO

En ce qui concerne le quartier du Fosso, une première consultation d'opérateurs en 2013 n'avait pas permis de trouver une offre correspondant à nos exigences. Une deuxième consultation a permis de sélectionner un opérateur répondant aux critères d'intérêt général retenus par notre collectivité : **la SCI Le Parc aux Colombes a remporté le marché.**

Le conseil municipal a validé cette candidature et le **permis de construire correspondant a été déposé en décembre 2015** par le promoteur.

Cette construction, aujourd'hui terminée, est composée de cinq bâtiments de logements dont certains dédiés aux personnes âgées, de surfaces d'activités (commerciales et autres), de deux nappes de parkings, la première pour le stationnement des véhicules des habitants de la résidence, la seconde destinée à être aménagée en un parking public de 130 places appartenant à la municipalité et d'espaces verts.

Cette opération a nécessité la démolition de l'ancienne gendarmerie et de sa prison, d'une maison et de notre ancienne "cantine".

Le permis de construire du quartier du Fosso a été accordé fin septembre 2016.

• **L'aménagement du terrain du Fosso a commencé en mars 2017** : les derniers bâtiments encore debout ont été rasés pour permettre de disposer d'un espace à aménager.



Création de la rue des Cerisiers



• Les fouilles préventives ont révélé la présence de vestiges tellement importants qu'il a été décidé de fouiller intégralement ce site de 5 500 m² sur une profondeur d'environ sept mètres. **Les archéologues ont mis au jour une nécropole gallo-romaine du V^e siècle, des habitations luxueuses, des commerces et aussi une grande place publique entourée par plusieurs portiques.**

Cette place bordait des thermes situés à l'emplacement actuel du rond-point avec la rue Trénel et qui se prolongeaient jusqu'au Rhône. Plusieurs mosaïques ont été déposées. Après restauration, une exposition leur sera consacrée au musée de Saint-Romain-en-Gal. Il faut savoir que les vestiges gallo-romains appartiennent à l'État.

• **Les premiers travaux de construction du Parc aux Colombes ont pu commencer début septembre 2017** : le long de la RD 386, une partie du site a été livrée aux engins de chantier pour poser des "berlinoises". Il s'agit d'ouvrages en béton armé destinés à stabiliser le soubassement de la RD 386 pour permettre la construction des fondations des immeubles bordant la voie de circulation. **En juin 2018**, le premier immeuble du Parc aux Colombes situé coté RD 386 a atteint sa hauteur définitive et les travaux de construction des murs porteurs du deuxième bâtiment ont commencé.

LES PETITS JARDINS

Dans le secteur des Petits Jardins, la construction de la nouvelle caserne réalisée par le SDMIS a commencé en septembre 2017 sur un terrain de 1 500 m².

Le site étant dans le périmètre de visibilité de la Tour de Valois, classée monument historique, l'architecte des Bâtiments de France a validé le principe d'un bâtiment constitué de strates, qui évoquent les multiples couches historiques, histoire romaine et histoire contemporaine, qui s'empilent sur ce site. La construction de la caserne a donc été assez longue et s'est terminée en octobre 2018. Aboutissement de plus de dix ans de réunions et de négociations, le nouveau bâtiment est devenu réalité.

• Le mercredi 7 novembre 2018, les vingt huit sapeurs-pompiers volontaires de Sainte-Colombe ont pu intégrer leur nouvelle caserne, après avoir déménagé matériels et véhicules depuis l'ancien centre de secours.

La caserne, qui s'étend sur plus de 600 m² de surface utile, comprend de nombreux locaux et équipements. Une tour de manœuvre située à l'extérieur du bâtiment principal



sert à l'entraînement des personnels en reproduisant les conditions réelles d'intervention en cas de sinistre.

• Le 1^{er} février 2019, l'inauguration du nouveau centre de secours a eu lieu en présence du président du département du Rhône, du sous-préfet du Rhône, du président de la Métropole de Lyon, du contrôleur général du S.D.M.I.S., du maire de Sainte-Colombe et des élus des communes du territoire.

• Le terrain viabilisé situé en bordure du chemin longeant le cimetière va être vendu à un promoteur qui va y construire 14 maisons, dont la livraison est prévue courant 2020. Un appel d'offre est en cours pour la construction d'immeubles d'habi-

tation dans la parcelle centrale des Petits jardins.

• Pour sa part, l'O.P.A.C. du Rhône va construire prochainement un petit immeuble d'habitation, où pourront être logés certains sapeurs-pompiers.

• Depuis quelques jours, les premiers occupants de la résidence du Parc aux Colombes s'installent dans leurs nouveaux appartements : nous leur souhaitons la bienvenue dans ce nouvel ensemble immobilier.

Encore deux ou trois années de patience et le Fousso et les Petits Jardins seront devenus un nouveau quartier de Sainte-Colombe, très proche de la mairie et des nombreux commerces locaux.



Comme on peut le constater,
la gestion d'un projet immobilier d'envergure s'inscrit dans le temps long :
il aura fallu près de 15 ans de travail et de ténacité à la municipalité et à son premier édile
pour aménager ce nouveau quartier, où ses habitants profiteront
de la qualité de vie offerte par notre belle commune.